

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 septembre 2020

Convocation du 26 août 2020

Présents : Mrs CAPOVILLA, CHEVALIER, FRONDAS, GADET, POTHIER, SENETAIRE, TACHON,
et Mmes CHERVIN, CORNIL, CROZATIER, DEPALLE, MARTY

Absents excusés : M. GAY Maxime
Mme COMBACON Laura
M. DUFOUR Pascal

Compte rendu du 10 juillet 2020.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

Dénomination des voies et numérotation des habitations (délibération n° 1)

Dans un souci d'amélioration des services (urgences, gendarmerie, la poste, livraisons, etc.) le Conseil Municipal a décidé d'engager une action de dénomination des voies et de numérotation des habitations sur le territoire de la Commune.

Une liste des noms des voies a été établie, une demande de subvention au titre des amendes de police sera déposée auprès du Conseil Départemental. (Délibération n° 2)

Personnel communal

- Mme CORNIL Jocelyne : son arrêt est prolongé jusqu'au 30 octobre 2020.
- Pour remplacer Mme CORNIL Jocelyne à la garderie, Mme CAILLOT Audrey a été recrutée pour une durée hebdomadaire de 18 heures pour la période du 1^{er} septembre au 16 octobre 2020 inclus.

Travaux

- Ecole : Changement du robinet du lavabo adulte et remplacement des robinets enfants (installation de robinets infrarouges).
- Logement F3 au dessus du commerce : remplacement du bac à douche.

Logements communaux (délibération n° 3)

❖ Révision des loyers des logements communaux

A compter du 1^{er} octobre 2020, les loyers des logements communaux seront les suivants :

Logement Route de la Bruyère	443,34 €	M. ROUSSIER et Mme CHEMORIN
Logement de l'Ancienne poste	498,77 €	M. et Mme CULLAS
Logement F2	341,73 €	Libre
Logement F3	372,18 €	M. PAGLIAI

Décisions modificatives (délibération n° 4)

Lors du vote du budget, certaines informations étaient manquantes (frais concernant l'association d'aide à domicile de St Germain des Fossés et le budget du SIVOSA n'était pas encore voté) de ce fait, à l'unanimité des membres présents, il a été décidé les virements suivants :

Article 61521 terrains	- 4 708,51 €
Article 65548 (SIVOSA)	4 597,00 €
Article 6574 (Association aide à domicile)	111,51 €

Garderie Nomination d'un régisseur de recettes (délibération n° 5)

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que suite au renouvellement du conseil municipal il convient de nommer un nouveau régisseur pour la régie de recettes de la garderie.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de laisser Mme GAILLARD Stéphanie comme régisseur. En cas d'absence, elle sera remplacée par Mme DEPALLE Marie-Claude.

Commission Intercommunale des impôts directs

Proposition à la Direction Générale des finances publiques des membres pouvant siéger à la commission Intercommunale des impôts directs (3 personnes pour la commune de St-Etienne-de-Vicq).

Contrat d'assurance tondeuse autoportée KUBOTA (délibération n° 6)

Suite à l'acquisition de la nouvelle tondeuse autoportée KUBOTA, le contrat d'assurance a été modifié.

Région dispositif « Bonus relance »

Présentation au Conseil municipal du nouveau dispositif d'aide mis en place par la région, intitulé « Bonus Relance » qui permet aux communes d'engager des travaux d'investissement afin de soutenir les entreprises du bâtiment et des travaux publics.

Conseil départemental : Réunion cantonale

Elle aura lieu le mercredi 23 septembre à 9 heures, salle de La Grenette à Lapalisse.

Mairie : Achat d'un ordinateur portable (délibération n° 7)

Le conseil a décidé l'acquisition d'un ordinateur portable pour la mairie d'un montant maximum de 800 € TTC.

Achat de drapeaux (délibération n° 8)

Remplacement des drapeaux de la mairie.

Arrêtés

Des arrêtés vont être pris :

- Pour interdire le stationnement des gens du voyage sur l'ensemble du territoire de la commune.
- Pour réglementer l'accès au parking du stade.

Illumination de l'église : remplacement des luminaires (délibération n° 9)

Les luminaires concernant l'illumination de l'église vont être remplacés par des LED, le SDE 03 apporte une aide financière pour ce projet et assure l'entretien.

Questions diverses

- En raison des conditions sanitaires, le repas du CCAS n'aura pas lieu cette année, une autre proposition est à l'étude.
- Les travaux de voirie prévus cette année devraient débuter fin septembre début octobre.
- Réunion du « Coq » vendredi 18 septembre à 19 heures en mairie.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le 15 octobre 2020 à 20 heures 30 en mairie.